



COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE
ET DES FORCES ARMÉES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024-2025

Assemblée nationale

Présidence de Jean-Michel JACQUES

Pour suivre l'actualité de la commission



Site de l'Assemblée nationale



Fil X de la commission

Préambule *par* Jean-Michel JACQUES

**Président
de la commission
de la défense nationale
et des forces armées**



Mesdames, Messieurs,

Agir en transparence, travailler avec rigueur et insuffler une dynamique de cohésion ont été au cœur de mon action depuis mon élection en tant que Président de la commission de la défense nationale et des forces armées en juillet 2024.

Le contexte géostratégique actuel nous oblige à **faire preuve de lucidité, d'agir avec responsabilité** mais également de **sensibiliser** le plus grand nombre **aux enjeux qui pèsent sur la défense de la Nation**. Ainsi, j'estime que le rôle de notre commission revêt plus que jamais un caractère majeur.

L'impulsion donnée depuis 2017 pour renforcer notre outil de défense porte ses fruits et permet de répondre à une ambition. Celle de **garantir à la France son autonomie d'analyse, de décision et d'action** ; tout en lui conservant son **statut de puissance d'équilibres et de Nation-cadre** au sein d'une coalition.

Grâce aux deux dernières lois de programmation militaire votées par le Parlement, **la France détient aujourd'hui la première armée d'Europe**.

Le budget des armées est vital pour la Nation. En à peine une décennie, les investissements consentis pour notre défense auront doublé et auront permis **transformation de notre outil militaire.**

Ces efforts sont indispensables, car il est question de défendre notre **liberté**, d'agir pour le renforcement de notre **souveraineté** et de **permettre à la France de continuer à porter sa voix** sur la scène internationale.

Ces choix ont permis d'**améliorer concrètement les conditions d'exercice de nos militaires** dans leur quotidien, mais ont également irrigué l'ensemble de nos **territoires**, qui bénéficient pleinement des **retombées économiques** importantes du budget de la défense.

Afin de veiller à la bonne exécution des engagements pris par la loi et de participer à la définition de la politique de défense, les députés membres de la commission doivent être parfaitement éclairés sur ces enjeux.

C'est pourquoi, au cours de l'année écoulée, les travaux de notre commission – auditions, rapports budgétaires, missions d'information, déplacements, débats – n'ont eu de cesse de nourrir nos réflexions, desquelles ont découlé des mesures concrètes pour renforcer notre outil de défense, dans l'ensemble de nos territoires.

Ce rapport d'activité rend compte des travaux réalisés par l'ensemble des membres de notre commission depuis l'examen du projet de loi de finances pour 2025, aux cycles d'auditions consacrés à l'économie de guerre, à l'Europe de la défense ou encore aux espaces maritimes et enjeux de défense, à l'examen de projets de loi de coopération dans le domaine de la défense et de propositions de loi, en passant également par les missions d'information réalisées et les déplacements effectués en France ou à l'étranger.

Cette année 2024-2025, nos travaux ont également été ponctués par l'actualisation de la Revue nationale stratégique (RNS) 2022, appelée de ses vœux par le Président de la République. La commission a pris toute sa part dans ce travail et je tiens une nouvelle fois à saluer la qualité des contributions rendues par les différents groupes politiques qui l'ont souhaité.

À l'issue d'une année de travail écoulee, je tiens à remercier l'ensemble des députés membres de cette commission pour leur engagement et la qualité des débats. Je remercie également l'ensemble des personnalités auditionnées qui ont eu à cœur de partager avec nous leur expertise sur de nombreux sujets. Mes pensées vont également aux personnels de la commission qui nous ont accompagnés durant cette année.

Face aux bouleversements géostratégiques en cours et pour **défendre les Françaises et les Français** comme pour **protéger les intérêts supérieurs de la France**, je forme le vœu que nous continuions collectivement d'agir et de **faire vivre le lien sacré qui unit la Nation à nos armées**.

Avec mon fidèle engagement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Jacques', with a horizontal line drawn underneath.



Préambule par Jean-Michel JACQUES	3
Rôle et compétences de la commission	8
Synthèse des travaux 2024-2025	9
Composition de la commission	10
Stratégie de la commission	19

PARTIE 1

Activité législative

23

- Projet de loi de finances pour 2025 24
- Projet de loi autorisant la ratification du traité sur la coopération dans le domaine de la défense entre la République française et le Royaume d'Espagne 34
- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Indonésie relatif à la coopération dans le domaine de la défense 35
- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Macédoine du Nord 36
- Projet de loi autorisant la ratification du traité de coopération en matière de défense entre la République française et la République de Djibouti 37
- Proposition de loi appelant à élever Alfred Dreyfus au grade de général de brigade 38
- Proposition de loi portant reconnaissance de la Nation envers les rapatriés d'Indochine et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français 39

PARTIE 2

Cycles d'auditions

41

- Projet de loi de finances pour 2025 (octobre 2024) 42
- Enjeux et perspectives de l'économie de guerre (novembre 2024 - janvier 2025) 43
- Europe de la défense : état des lieux (février - avril 2025) 45
- Actualisation de la Revue nationale stratégique (février - mars 2025) 47
- Espaces maritimes et enjeux de défense (mai - juillet 2025) 48
- Bilan à mi-année de la programmation militaire (juin - juillet 2025) 50
- Auditions complémentaires 51

PARTIE 3

Rapports d'information

53

- Recrutement et fidélisation : gagner la bataille des ressources humaines du ministère des Armées 54
- Sensibilisation de la jeunesse à l'esprit de défense 55
- Artillerie à l'aune du nouveau contexte stratégique 56
- Satellites : applications militaires et stratégies industrielles 57
- Masse et haute technologie : quels équilibres pour les équipements militaires français ? 58
- Opérationnalisation de la nouvelle fonction stratégique influence 59
- Travaux en cours 60

PARTIE 4

Déplacements de la commission

63

PARTIE 5

Principaux rendez-vous du Président

77

SOMMAIRE

Rôle et compétences de la commission

La **commission de la défense nationale et des forces armées** est l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale.

Elle est composée de **73 députés** et est **présidée** depuis le 20 juillet 2024 **par Jean-Michel JACQUES**.

Ses activités sont réparties entre **travail législatif** et le **contrôle de l'action du Gouvernement**.

Tel que précisé à l'**article 36 du Règlement de l'Assemblée nationale**, elle est compétente sur les questions relatives à l'organisation générale de la défense ; aux liens entre l'armée et la Nation ; à la politique de coopération et d'assistance dans le domaine militaire ; aux questions stratégiques ; aux industries de défense ; aux personnels civils et militaires des armées ; à la gendarmerie ; à la justice militaire et aux anciens combattants.

Synthèse des travaux 2024-2025

60



AUDITIONS

6



CYCLES D'AUDITIONS
THÉMATIQUES

6

DÉPLACEMENTS A L'ÉTRANGER



8

RAPPORTS D'INFORMATION
PUBLIÉS



6

DÉPLACEMENTS SUR LE
TERRITOIRE NATIONAL



7

RAPPORTS D'INFORMATION
EN COURS



7

TEXTES EXAMINÉS



Composition de la commission

AU 30 JUIN 2025

Les onze groupes politiques présents à l'Assemblée nationale disposent au sein des commissions d'un nombre de sièges proportionnel à leurs effectifs.

La commission de la défense nationale et des forces armées compte 73 commissaires.

Rassemblement national	16 membres <i>Coordonnateur: Laurent JACOBELLI</i>
Ensemble pour la République	13 membres <i>Coordonnateur: Yannick CHENEVARD</i>
La France Insoumise Nouveau front populaire	9 membres <i>Coordonnateur: Bastien LACHAUD</i>
Socialistes et apparentés	8 membres <i>Coordonnatrice: Anna PIC</i>
Droite républicaine	5 membres <i>Coordonnatrice: Anne-Laure BLIN</i>
Écologistes et social	4 membres <i>Coordonnateur: Damien GIRARD</i>
Horizons & Indépendants	4 membres <i>Coordonnatrice: Anne LE HÉNANFF</i>
Les Démocrates	4 membres <i>Coordonnatrice: Josy POUEYTO</i>
Union des Droites pour la République	2 membres <i>Coordonnateur: Matthieu BLOCH</i>
Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires	2 membres <i>Coordonnateur: Yannick FAVENNEC-BÉCOT</i>
Gauche Démocrate et Républicaine	2 membres <i>Coordonnateur: Edouard BÉNARD</i>
Non Inscrits	4 membres

LE BUREAU DE LA COMMISSION

PRÉSIDENT



Jean-Michel JACQUES
Ensemble pour la République

VICE-PRÉSIDENTS



Valérie BAZIN-MALGRAS
Droite républicaine



Frank GILETTI
Rassemblement National



Loïc KERVRAN
Horizons & Indépendants



Sabine THILLAYE
Les Démocrates

SECRÉTAIRES



Bernard CHAIX
UDR



Alexandra MARTIN
Droite Républicaine



Natalia POUZYREFF
Ensemble pour la République



Marie RÉCALDE
Socialistes et apparentés

LES MEMBRES



Delphine BATHO

Ecologiste et Social



Edouard BÉNARD

*Gauche Démocrate et
Républicaine*



Christophe BEX

La France Insoumise



Christophe BLANCHET

Les Démocrates



Anne-Laure BLIN

Droite Républicaine



Matthieu BLOCH

UDR



Frédéric BOCCALETTI

Rassemblement National



Manuel BOMPARD

La France Insoumise



Philippe BONNECARRÈRE

Non inscrit



Hubert BRIGAND

Droite Républicaine



Cyrielle CHATELAIN

Ecologiste et Social



Yannick CHENEVARD

Ensemble pour la République



Caroline COLOMBIER

Rassemblement National



François CORMIER-BOULIGEON

Ensemble pour la République



Geneviève DARRIEUSSECQ

Les Démocrates



Alexandre DUFOSSET

Rassemblement National



Alma DUFOUR
La France Insoumise



Sophie ERRANTE
Non inscrit



Yannick FAVENNEC-BECOT
LIOT



Emmanuel FERNANDES
La France Insoumise



Moerani FREBAULT
Ensemble pour la République



Stéphanie GALZY
Rassemblement National



Guillaume GAROT
Socialistes et apparentés



Thomas GASSILLOUD
Ensemble pour la République



Damien GIRARD
Ecologiste et Social



Florence GOULET
Rassemblement National



Daniel GRENON
Non inscrit



David HABIB
LIOT



Catherine HERVIEU
Ecologiste et Social



Emmanuelle HOFFMAN
Ensemble pour la République



Laurent JACOBELLI
Rassemblement National



Pascal JENFT
Rassemblement National



Guillaume KASBARIAN
Ensemble pour la République



Bastien LACHAUD
La France Insoumise



Abdelkader LAHMAR
La France Insoumise



Anne LE HENANFF
Horizons & Indépendants



Nadine LECHON
Rassemblement National



Gisèle LELOUIS
Rassemblement National



Didier LEMAIRE
Horizons & Indépendants



Murielle LEPVRAUD
La France Insoumise



Julien LIMONGI
Rassemblement National



Lise MAGNIER
Horizons & Indépendants



Sylvain MAILLARD
Ensemble pour la République



Michèle MARTINEZ
Rassemblement National



Thibaut MONNIER
Rassemblement National



Karl OLIVE
Ensemble pour la République



Anna PIC
Socialistes et apparentés



Josy POUEYTO
Les Démocrates



Aurélien PRADIÉ
Non inscrit



Mereana REID ARBELOT
Gauche Démocrate et Républicaine



Catherine RIMBERT



Marie-Pierre RIXAIN
Rassemblement National
Ensemble pour la République



Aurélien ROUSSEAU
Socialistes et apparentés



Arnaud SAINT-MARTIN
La France Insoumise



Sébastien SAINT-PASTEUR
Socialistes et apparentés



Aurélien SAINTOUL
La France Insoumise



Isabelle SANTIAGO
Socialistes et apparentés



Mikaele SEO
Ensemble pour la République



Thierry SOTHER
Socialistes et apparentés



Thierry TESSON
Rassemblement National



Jean-Louis THIÉROT
Droite Républicaine



Romain TONUSSI
Rassemblement National



Boris VALLAUD
Socialistes et apparentés



Corinne VIGNON
Ensemble pour la République

CABINET DU PRÉSIDENT

Lisa WINGERTER	Directrice de cabinet
Céline PHILIPPE	Cheffe de cabinet
Margaux LE MOINE	Collaboratrice à l'Assemblée nationale
Marie SCOTTO	Collaboratrice à l'Assemblée nationale
Christophe JACQUOT	Conseiller militaire
Caroline LE BAYON	Collaboratrice en circonscription
Nadia SOUFFOY	Collaboratrice en circonscription
<i>Baptiste PORTAIL</i>	<i>Collaborateur à l'Assemblée nationale jusqu'au 15/01/2025</i>
<i>Olivier MAIGNE</i>	<i>Conseiller militaire jusqu'au 31/12/2024</i>
<i>Joseph DE LIGNIERES</i>	<i>Stagiaire au deuxième semestre 2024</i>
<i>Mailys BESANCON</i>	<i>Stagiaire au deuxième semestre 2024</i>
<i>Manon QUINTIN</i>	<i>Stagiaire au première semestre 2025</i>
<i>Alicia CHARON</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>
<i>Faustine LEGRAIN</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>
<i>Alice DEBOIS</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>
<i>Anna GICQUEL</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>
<i>Aymeric PERRIER</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Didier LE BOT	Sous-directeur, chef de service
Bruno LEGRAIN	Conseiller, adjoint au sous-directeur
Julien BARBOT	Conseiller
Claire DURAND	Administratrice
Thibaut HOURIEZ	Administrateur
Graziella RAFFY	Administratrice
Valentin SAYAGH	Administrateur
Samy IMOURRA	Administrateur adjoint
François-Xavier PRIOLLAUD	Conseiller Secrétaire de la Délégation parlementaire au renseignement
Juliette BUFFET	Assistante de direction et de gestion
Corinne BRACHET	Assistante de direction et de gestion
Pauline DAUPHIN	Assistante de direction et de gestion
Barbara LE BERRE	Assistante de direction et de gestion
Olivier COURBIN	Chef des agents
Radja CANDASSAMY	Agent
Stéphane HASSAN	Agent
Florent MICHEL	Agent
<i>Aurélien NICODEAU</i>	<i>Administrateur à la commission jusqu'en novembre 2024</i>
<i>Vivien GEOFFRAY</i>	<i>Stagiaire au deuxième semestre 2024</i>
<i>Claire ROUSSIER</i>	<i>Stagiaire au deuxième semestre 2024</i>
<i>Marie TOIRON</i>	<i>Stagiaire au deuxième semestre 2024</i>
<i>Inès MENGUY KLEIN</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>
<i>Jérémy PILLON</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>
<i>Nathan RABE</i>	<i>Stagiaire au premier semestre 2025</i>

Stratégie de la commission

Dans le sillage de l'ouverture de la XVIIème législature et de l'installation de la nouvelle commission de la défense nationale et des forces armées, en juillet 2024, sous l'impulsion du Président Jean-Michel JACQUES, le Bureau a identifié **trois axes principaux destinés à guider les travaux de la commission.**

AXE 1

PARTICIPER À LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET CONTRÔLER SA MISE EN OEUVRE

AXE 2

SOUTENIR LA PROFONDEUR STRATÉGIQUE DE NOTRE PAYS

AXE 3

GARANTIR LES ÉQUILIBRES DE LA CONDITION MILITAIRE

AXE 1

PARTICIPER À LA DÉFINITION DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE ET CONTRÔLER SA MISE EN ŒUVRE

Objectif : Débattre politiquement des ajustements du modèle d'armée dessiné par la Loi de programmation militaire 2024-2030 et contrôler la bonne exécution de celle-ci.

La Loi de programmation militaire 2024-2030 est l'expression législative qui définit l'**action de l'État** et les orientations de la **politique de défense** sur une période de sept ans. Elle fixe un cap et rend visible l'évolution souhaitée de notre outil de défense. Toutefois, dans un monde marqué par des **bouleversements stratégiques et des cycles d'innovation** de plus en plus rapides, des ajustements doivent pouvoir être réalisés en cours de programmation afin de prendre en compte ces évolutions.

Dans cette perspective, **la commission de la défense nationale et des forces armées doit garantir le débat politique** sur ces ajustements, tout en contrôlant la **mise en œuvre du cap fixé par la Loi de programmation militaire**, tant en termes d'ambition que de moyens budgétaires dédiés.

AXE 2

SOUTENIR LA PROFONDEUR STRATÉGIQUE DE NOTRE PAYS

Objectif : Contribuer à renforcer la profondeur stratégique de la France, en soutenant les piliers - tant nationaux qu'internationaux - sans lesquels l'action des armées ne pourrait être efficace : lien avec les Français et les territoires ; soutien à l'industrie de défense ; confortation de nos alliances.

La **profondeur stratégique** de nos armées s'entend comme l'ensemble des ressources territoriales, matérielles, immatérielles et humaines susceptibles d'être mobilisées afin de soutenir, dans la durée, nos forces armées dans leur **engagement au service de la Nation**. À long terme, trois éléments garantissent la profondeur stratégique de nos armées en cas de conflit majeur : la ténacité du **lien Nation-Armée**, le soutien et la réactivité d'une **base industrielle et technologique de défense** (BITD) ancrée dans une **logique d'économie de guerre**, et la force de nos **alliances**.

Pour ce faire, la commission de la défense nationale et des forces armées doit œuvrer à la mise en œuvre des conditions permettant la **consolidation de ces trois dimensions**, en se positionnant en tant que **facilitatrice entre les échelons local, national et international, ainsi qu'entre les mondes civil et militaire**.

GARANTIR LES ÉQUILIBRES DE LA CONDITION MILITAIRE

Objectif : Protéger, consolider et faire vivre au sein de notre société la singularité de l'état militaire.

Pour assurer la défense de la Nation, nous pouvons compter sur l'engagement singulier des femmes et des hommes qui composent nos armées. **Le contrat qui lie la Nation et nos militaires est "sacré"** : il repose sur un cadre juridique strict conférant des droits et devoirs spécifiques qui découlent du principe de **libre disposition de la force armée**. Ce cadre garantit **l'engagement en tout temps et en tout lieu de nos militaires**, parfois au péril de leur vie. Les sujétions auxquelles sont soumis les militaires français doivent être prises en compte par la Nation, à la hauteur des sacrifices exigés et consentis.

Aussi, la commission de la défense nationale et des forces armées doit veiller à la **juste reconnaissance de la Nation** ainsi qu'à ce que **l'équilibre entre les sujétions vécues et les contreparties** organisées permettent à nos militaires de vivre sereinement leur état et à nos armées d'être assurées d'un recrutement qualitatif et quantitatif adapté.



ACTIVITÉ LÉGISLATIVE

PARTIE 1

2024-2025

Projet de loi de finances pour 2025

EXAMEN POUR AVIS DES MISSIONS "DÉFENSE", "ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION" ET DU PROGRAMME "GENDARMERIE" DE LA MISSION "SÉCURITÉS"

La commission de la défense nationale et des forces armées s'est saisie pour avis de la mission "Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation", de la mission "Défense" et du programme "Gendarmerie" de la mission "Sécurités" dans le cadre de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi de finances pour 2025. Pour ce faire, **plus de 14 personnalités compétentes ont été auditionnées** par la commission en plénière, en plus des auditions conduites par les huit commissaires ayant été désignés rapporteurs pour avis.

A l'issue de la présentation de chacun des avis budgétaires par leur rapporteur devant la commission, celle-ci a procédé à l'examen et au vote des crédits des missions susmentionnées. Près de 153 amendements ont été déposés. Au total, 76 amendements ont été adoptés en commission, laquelle a ensuite adopté le projet de loi ainsi modifié.

En raison du rejet de la première partie du projet de loi de finances pour 2025 en séance publique, les avis n'ont pas pu être présentés en séance publique.



Les **huit rapports pour avis** ont permis d'éclairer la commission sur les crédits budgétaires prévus dans le projet de loi initial présenté par le Gouvernement, pour tout ou partie des missions dont la commission s'est saisie. Chaque rapport budgétaire a également consacré une partie relative à une thématique particulière, choisie par chacun des rapporteurs.

Accéder aux avis budgétaires sur le site de l'Assemblée nationale
www.assemblee-nationale.fr ou en scannant les QR code ci-dessous :



Anciens combattants,
Mémoire et lien avec la Nation
Avis n°527 - Tome I



Défense - Environnement et
prospective de la politique de
défense
Avis n°527 - Tome II



Défense - Soutien et logistique
interarmées
Avis n°527 - Tome III



Défense - Préparation et
emploi des forces - Forces
terrestres
Avis n°527 - Tome IV



Défense - Préparation et
emploi des forces - Marine
Avis n°527 - Tome V



Défense - Préparation et
emploi des forces - Air
Avis n°527 - Tome VI



Défense - Equipements des
forces - Dissuasion
Avis n°527 - Tome VII



Sécurités - Gendarmerie
nationale
Avis n°527 - Tome VIII



MISSION "ANCIENS COMBATTANTS, MEMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION"

Rapporteur : Monsieur Laurent JACOBELLI

L'avis budgétaire de Monsieur Laurent JACOBELLI comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits de la mission "Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation" et une seconde partie thématique dédiée à la refonte de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Au titre de la partie budgétaire de son avis, Monsieur JACOBELLI a mis en exergue que la relative stabilité des crédits masque une diminution notable des actions dédiées à la reconnaissance et à la réparation en faveur du monde combattant. Au-delà de la diminution naturelle du nombre de bénéficiaires, le rapporteur pour avis a regretté un manque d'ambition de ce budget, et notamment une revalorisation insuffisante du point PMI au regard de l'inflation. Il a en conséquence insisté sur la nécessité d'une revalorisation supplémentaire du point PMI de 2,3 % au 1er janvier 2025 pour rattraper ce retard, estimant que les moindres dépenses résultant de la baisse tendancielle du nombre de bénéficiaires devaient être mises à profit en faveur du monde combattant.

Monsieur JACOBELLI a également estimé que l'effort de solidarité en faveur des Harkis et rapatriés n'était pas à la hauteur. Il a dénoncé l'insuffisance des moyens mis en place dans le cadre du droit à réparation pour les Harkis, au regard des implications du jugement de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) dans l'affaire Tamazount.

Le rapporteur pour avis a considéré comme positive l'augmentation de 15 millions d'euros prévue dans le cadre de la refonte de la JDC. Estimant impératif de rendre les jeunes acteurs de cette journée et de privilégier une approche aussi réaliste que possible du métier de militaire, il a évoqué plusieurs axes d'amélioration qui garantissent également la cohérence d'ensemble des dispositifs d'engagement dédiés à la jeunesse.



MISSION "DÉFENSE - ENVIRONNEMENT ET PROSPECTIVE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE"

Rapporteure : Madame Anne LE HÉANFF

L'avis budgétaire de Madame Anne LE HÉANFF comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits du programme 144 "Environnement et prospective de la politique de défense" de la mission Défense et une seconde partie thématique consacrée à l'intelligence artificielle de défense.

Dans la partie budgétaire, Madame la rapporteure pour avis s'est félicitée de la poursuite de l'effort financier au profit, d'une part, de l'innovation de défense, conforté à plus d'un milliard d'euros en crédits de paiement, et d'autre part, des services de renseignement (DGSE et DRSD), conformément aux objectifs fixés dans les lois de programmation militaire 2019-2025 et 2024-2030.

Au titre de la partie thématique de son avis sur l'intelligence artificielle de défense, la rapporteure pour avis a formulé plusieurs recommandations portant sur le rôle de l'Agence Ministérielle pour l'Intelligence Artificielle de Défense (AMIAD), la gouvernance de l'intelligence artificielle de défense, le renforcement du partage des données entre les états-majors, directions et services du ministère des Armées et des Anciens combattants, le cadre juridique de l'intelligence artificielle de défense ou encore sur le soutien financier au profit des entreprises de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD).



MISSION "DÉFENSE - SOUTIENS ET LOGISTIQUE INTERARMÉES"

Rapporteur : Monsieur Bastien LACHAUD

L'avis budgétaire de Monsieur Bastien LACHAUD comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits du programme 178 "Préparation et emploi des forces" relatifs au soutien et à la logistique interarmées et du programme 212 "Soutien de la politique de défense" de la mission Défense et une seconde partie thématique consacrée à l'étude du statut des militaires français à l'étranger.

De manière générale, Monsieur LACHAUD a estimé que le respect facial de la programmation s'effectuait au prix de manœuvre de gestion en contradiction avec l'esprit de la LPM.

D'abord, concernant les services de soutien interarmées, le rapporteur pour avis a souligné les difficultés budgétaires et de ressources humaines auxquelles ces services sont confrontés depuis plusieurs années et la nécessité de réformes structurantes comme : un renforcement des composantes médecine des forces et hospitalière conditionné aux efforts de recrutement et de formation ; le rôle croissant du SSA dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans les armées ; de fortes attentes à l'égard des réformes de la composante formation et recherche ; le ravitaillement médical, des enjeux de modernisation et de sécurisation des achats.

Ensuite, sur les ressources humaines des armées et tout en prenant acte d'une embellie en matière de recrutement et de fidélisation dans les armées en 2024,

Monsieur LACHAUD a alerté sur la nécessité de maintenir les efforts de revalorisation des rémunérations des militaires en 2025, en particulier en faveur des militaires du rang, menacés d'un nouveau "tassement" de début de grille au regard de l'évolution du SMIC.

Dans la partie thématique, Monsieur LACHAUD a observé que l'accompagnement comme les conditions matérielles et financières des militaires français affectés à l'étranger, qu'il a qualifié d'impensé des politiques récentes d'amélioration de la condition militaire, sont très variables. Il a dénoncé les inégalités de traitement injustifiées ainsi créés entre militaires et civils, mais aussi entre militaires. Il a alerté sur un sentiment de déclassement et de paupérisation des personnels, dommageable pour la condition militaire, l'image de la France et la préservation de ses intérêts. Il a appelé au renforcement de l'accompagnement de ces personnels, à commencer par le logement et les compensations indemnitaires.

Enfin, Monsieur LACHAUD s'est interrogé sur la gestion des coûts opérationnels par le ministère des Armées et appelle à une clarification des financements et de la gestion des opérations extérieures et missions opérationnelles ainsi qu'au renforcement du contrôle du Parlement sur les opérations des armées françaises à l'étranger.



MISSION "DÉFENSE - PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES - FORCES TERRESTRES"

Rapporteure : Madame Isabelle SANTIAGO

L'avis budgétaire de Madame Isabelle SANTIAGO comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits du programme 178 "Préparation et emploi des forces" de la mission Défense consacrés aux forces terrestres et une partie thématique consacrée à la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024.

Dans la partie budgétaire, Madame SANTIAGO s'est réjouie du respect de la "marche" à 3,3 milliards d'euros, conformément à la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030. Toutefois, elle a noté que le budget des forces terrestres, demeurerait stable, alors que les engagements opérationnels demeureront très nombreux en 2025.

La rapporteure pour avis a mis en exergue trois points de vigilance. Tout d'abord, elle a jugé nécessaire le renforcement de la préparation opérationnelle en améliorant la disponibilité technique des matériels. Ensuite, elle a appelé à renforcer la fidélisation des effectifs qui doit être consolidée par des mesures concrètes, notamment la revalorisation des grilles indiciaires ; à ce titre il est crucial de veiller à ce que les revalorisations prévues pour 2025, en particulier pour les officiers, soient pleinement honorées.

Enfin, il conviendrait selon la rapporteure pour avis d'accélérer le développement de programmes capacitaires structurants, tels que le successeur du LRU, le "char du futur" ou encore le standard 3 du Tigre, pour garantir la modernisation et l'adaptabilité des forces terrestres dans les années à venir.

Dans sa partie thématique, Madame SANTIAGO a souhaité mettre en avant le grand succès que constitue la sécurisation des JOP 2024. L'opération qui a impliqué jusqu'à 15 000 militaires de l'armée de Terre, dont 15 % de réservistes, a permis un dialogue civilo-militaire efficace et le déploiement de capacités spécialisées, préfigurant une redéfinition de l'opération *Sentinelle*.



MISSION "DÉFENSE - PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES - MARINE"

Rapporteur : Monsieur Yannick CHENEVARD

L'avis budgétaire de Monsieur Yannick CHENEVARD comportait à la fois une partie consacrée à l'examen des crédits du programme 178 "Préparation et emploi des forces - Marine" de la mission Défense et une partie thématique consacrée à la conflictualité en mer Rouge.

Dans sa partie budgétaire, Monsieur CHENEVARD s'est félicité du respect de la trajectoire prévue par la LPM 2024-2030 s'agissant des autorisations d'engagement (+14%) et crédits de paiements (+11%) concernant la Marine nationale pour 2025. Le rapporteur pour avis estime que cette augmentation de moyens permettra de renforcer les capacités d'une Marine nationale déjà sollicitée au-delà de son contrat opérationnel et de mettre en oeuvre ses principales priorités : renforcement qualitatif de la préparation opérationnelle orientée vers le combat de haute intensité, remise à niveau des infrastructures et maintien de l'effort de recrutement, de fidélisation et de formation. Le renouvellement de l'intégralité des capacités de la Marine nationale se poursuit à un rythme soutenu.

Dans sa partie thématique, Monsieur CHENEVARD a souligné que les attaques de drones et de missiles, y compris balistiques, menées à partir du Yémen par les rebelles Houthis contre les navires marchands naviguant dans cette zone constituent une menace majeure sur le commerce maritime. Face au risque d'une déstabilisation des échanges entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie, la France a dès décembre 2023, déployé des frégates en mer Rouge, désormais intégrées dans l'opération européenne Aspides. Le retour d'expérience de cette opération a montré à la fois la qualité de la préparation opérationnelle des marins et des navires, mais également la nécessité de revoir le format de la Marine nationale. A 15 frégates de premier rang, ce format, issu du Livre blanc de 2013 apparaît plus que jamais insuffisant compte tenu de la dégradation de l'environnement stratégique de notre pays et du réarmement naval mondial. Pour le rapporteur pour avis, il n'est plus possible de faire l'économie d'une réflexion pour atteindre l'objectif de 18 frégates, qui doit désormais être considéré comme un minimum.



MISSION "DÉFENSE - PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES - AIR"

Rapporteur : Monsieur Frank GILETTI

L'avis budgétaire de Monsieur Frank GILETTI comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits du programme 178 "Préparation et emploi des forces" de la mission Défense consacrés à l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) et une partie thématique consacrée au spatial de défense.

S'agissant des grands équilibres du projet de loi de finances intéressant l'armée de l'Air et de l'Espace, Monsieur GILETTI a rappelé ses points de vigilance pour l'année 2025 : la disponibilité des flottes et l'activité des aviateurs, le manque d'investissement dans les équipements d'accompagnement, la nécessaire revalorisation des grilles indiciaires des sous-officiers supérieurs et des officiers, ou encore la rénovation des infrastructures opérationnelles.

Dans la partie thématique de son avis, Monsieur le rapporteur pour avis s'est attaché à réaliser un point sur la mise en œuvre de la stratégie spatiale de défense par nos armées. Il a rappelé que l'espace est un multiplicateur de force pour les opérations militaires.

Toutes les composantes des armées (air, terre, mer, cyber, etc.) utilisent des moyens de renseignement, de communication, de géolocalisation, de navigation ou de synchronisation reposant sur des capacités spatiales. L'espace joue donc un rôle clé dans l'appui des opérations, rôle qui va s'accroître notamment dans le cadre de la mise en œuvre prochaine du combat collaboratif et du système de combat aérien du futur pour l'AAE.

Le rapporteur pour avis a souligné que l'accélération du déploiement de la stratégie spatiale de défense est une nécessité absolue. Il a ainsi insisté sur le fait que l'offre de lancement dont dispose la France doit être affermie tandis que les capacités d'actions dans l'espace du Commandement de l'Espace (CDE) doivent être mises en œuvre dans les meilleurs délais, qu'il s'agisse de capacités d'actions dans les orbites basses ou en orbite géostationnaire.



MISSION "DÉFENSE - EQUIPEMENTS DES FORCES - DISSUASION"

Rapporteur : Monsieur François CORMIER-BOULIGEON

L'avis budgétaire de Monsieur François CORMIER-BOULIGEON comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits du programme 146 "Equipements des forces - Dissuasion" de la mission Défense et une seconde partie thématique consacrée à la Direction générale de l'armement (DGA) face au défi de l'économie de guerre.

Le rapporteur pour avis a salué un projet de budget 2025 conforme à la trajectoire financière et capacitaire de la loi de programmation militaire 2024-2030. Il a mis également en exergue les investissements massifs prévus en 2025 dans le domaine de la dissuasion nucléaire, à travers le renouvellement des missiles des composantes océanique et aéroportée, ainsi que le lancement du programme de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) 3ème génération. Les principaux points de vigilance du rapporteur portaient sur la fin de gestion de l'année 2024, l'urgence de trouver un successeur à l'avion radar Awacs et la nécessité de privilégier une solution souveraine pour le remplaçant du lance-roquettes unitaire.

S'agissant des coopérations européennes, Monsieur le rapporteur pour avis a appelé à conditionner l'entrée en phase 2 du Système de Combat Aérien du Futur (SCAF) au respect de certaines conditions essentielles, telles que la préservation de notre liberté d'exportation et estimé que la poursuite du programme *Main Ground Combat System* (MGCS) doit s'accompagner d'un soutien des autorités aux projets d'évolution du char Leclerc.

Dans sa partie thématique, Monsieur CORMIER-BOULIGEON a salué l'action de la DGA pour favoriser l'adaptation de la BITD à l'économie de guerre, notamment grâce à la création d'une direction dédiée à l'industrie de défense, tout en appelant à un "choc de simplification" au titre de sa conduite des programmes d'armement. Enfin, le rapporteur juge impératif de créer un outil de financement dédié aux PME-ETI de la BITD.



MISSION "SÉCURITÉS - GENDARMERIE NATIONALE"

Rapporteure : Madame Valérie BAZIN-MALGRAS

L'avis budgétaire de Madame Valérie BAZIN-MALGRAS comportait une première partie consacrée à l'examen des crédits du programme 152 "Gendarmerie nationale" de la mission Sécurités et une seconde partie thématique consacrée aux réserves de la Gendarmerie nationale.

Madame BAZIN-MALGRAS a mis en exergue la forte activité opérationnelle de la gendarmerie en 2024, notamment dans le contexte de la crise en Nouvelle-Calédonie et de la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Ces engagements majeurs ont eu un impact significatif sur le budget de fonctionnement de la gendarmerie, ainsi que l'a illustrée la suspension du paiement de loyers à certaines collectivités territoriales à la fin de l'année 2024. La rapporteure a alerté par ailleurs sur les risques engendrés par la quasi-stagnation des dépenses de personnels et le schéma d'emplois nul prévu par le projet de budget 2025. Ces mesures d'économie sur la masse salariale sont en effet de nature à remettre en cause les engagements phares de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), tels que le déploiement de nouvelles brigades, la revalorisation des grilles des officiers ou encore la montée en puissance des réserves opérationnelles.

Elle a appelé par conséquent à une modification du projet de budget lors de son examen aux fins de respecter les engagements de la LOPMI en 2025.

Elle a salué en revanche l'augmentation, bien qu'estimée insuffisante, des dépenses d'investissement, qui permettront de relancer les projets capacitaires et immobiliers de la gendarmerie.

Dans la partie thématique, consacrée aux réserves de la gendarmerie, Madame la rapporteure a mis en avant l'attractivité de cette réserve, qui constitue une force indispensable pour l'activité de la gendarmerie. Elle a souligné cependant les nombreux défis posés par la montée en puissance de la réserve opérationnelle prévue par la LOPMI. A cet égard, elle recommande de consolider les outils de recrutement et de formation, de diversifier l'emploi opérationnel des réservistes et enfin de sanctuariser les moyens dédiés aux réserves dans une logique pluriannuelle.

Projets de lois

EXAMEN POUR AVIS DU PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ SUR LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE ROYAUME D'ESPAGNE



Rapporteur : Monsieur Sébastien SAINT-PASTEUR

À la suite de l'examen du rapport pour avis de Monsieur Sébastien SAINT-PASTEUR, la commission de la défense nationale et des forces armées a donné le mercredi 11 décembre 2024 un avis favorable à l'adoption du projet de loi autorisant l'approbation du traité sur la coopération dans le domaine de la défense entre la République française et le Royaume d'Espagne (n° 621).

Cet accord, qui s'inscrit dans une histoire commune avec l'Espagne a vocation à sécuriser et renforcer la coopération bilatérale en matière de défense.

L'Espagne est un allié incontournable pour la France, dans un contexte où l'autonomie stratégique de l'Europe doit être renforcée.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



EXAMEN POUR AVIS DU PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'INDONÉSIE RELATIF À LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE



Rapporteure : Madame Valérie BAZIN-MALGRAS

À la suite de l'examen du rapport pour avis de Madame Valérie BAZIN-MALGRAS, la commission de la défense nationale et des forces armées a donné le mercredi 12 février 2025 un avis favorable à l'adoption du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Indonésie relatif à la coopération dans le domaine de la défense.

La rapporteure pour avis a salué le fait que pour la première fois de son histoire, le groupe aéronaval constitué autour du porte-avions Charles-De-Gaulle a fait escale en Indonésie, à Lombok. Elle y a vu le symbole de l'approfondissement de notre relation bilatérale de défense et en dépit du fait que cet accord ne comporte pas de statut des forces ni d'accord de sécurité, il représente un jalon majeur dans la consolidation des relations de défense entre les deux Parties.

Dans le domaine stratégique, la mise en œuvre de cet accord confèrera une dimension plus importante aux échanges politico-militaires qui s'y référeront

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



EXAMEN POUR AVIS DU PROJET DE LOI AUTORISANT L'APPROBATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE DU NORD



Rapporteur : Monsieur Christophe BEX

La commission de la défense nationale et des forces armées s'est saisie pour avis du projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de coopération dans le domaine de la défense entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Macédoine du Nord, signé à Paris le 14 octobre 2022, dont le rapporteur pour avis est Monsieur Christophe BEX.

Cet accord s'inscrit dans la stratégie française pour les Balkans occidentaux, lancée en 2019. Il devrait permettre une coopération opérationnelle et mémorielle accrue entre les deux pays.

La commission a donné le mercredi 10 juin 2025 un avis positif à l'approbation de cet accord de coopération.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



EXAMEN POUR AVIS DU PROJET DE LOI AUTORISANT LA RATIFICATION DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE ENTRE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET LA RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI



Rapporteure : Madame Anne LE HÉANFF

La commission de la défense nationale et des forces armées s'est saisie pour avis du projet de loi autorisant la ratification du traité de coopération en matière de défense entre la République française et la République de Djibouti.

Le partenariat entre la France et Djibouti a été sensiblement renforcé dans le cadre de ce traité, comme en témoignent le doublement de la durée de validité du traité, le renforcement de la clause de sécurité et la sécurisation des emprises opérationnelles des Forces françaises installées à Djibouti.

Le projet de loi a été adopté à l'unanimité en commission de la défense nationale et des forces armées le mercredi 4 juin 2025, puis en séance publique le lundi 23 juin 2025.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



Propositions de lois

EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LOI APPELANT À ÉLEVER ALFRED DREYFUS AU GRADE DE GÉNÉRAL DE BRIGADE



Rapporteur : Monsieur Charles SITZENSTUHL

La commission de la défense nationale et des forces armées a adopté à l'unanimité la proposition de loi visant à élever Alfred DREYFUS au grade de général de brigade, lors de sa réunion du mercredi 28 mai 2025.

Déposée par Monsieur Gabriel ATTAL et rapportée par Monsieur Charles SITZENSTUHL, la proposition de loi vise à parachever la réhabilitation d'Alfred DREYFUS.

Le 12 juillet 1906, Alfred DREYFUS a été définitivement innocenté par la Cour de Cassation. Une loi, votée le lendemain à la Chambre des députés, avait réintégré le capitaine DREYFUS dans l'armée au grade de chef d'escadron (commandant).

Or cette réintégration ne s'est pas accompagnée d'une reconstitution de carrière complète.

Le capitaine DREYFUS, dégradé durant 12 ans, aurait pu prétendre à un grade supérieur. Dans la continuité de la loi de 1906, la proposition de loi répare donc cette erreur, en élevant DREYFUS au grade de général de brigade.

La proposition de loi a ensuite été adoptée à l'unanimité en séance le lundi 2 juin 2025, puis transmise au Sénat.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



EXAMEN DE LA PROPOSITION DE LOI PORTANT RECONNAISSANCE DE LA NATION ENVERS LES RAPATRIÉS D'INDOCHINE ET RÉPARATION DES PRÉJUDICES SUBIS PAR CEUX-CI ET LEURS FAMILLES DU FAIT DE L'INDIGNITÉ DE LEURS CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE VIE DANS CERTAINES STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS



Rapporteur : Monsieur Olivier FAURE

La proposition de loi transpartisane déposée par Monsieur Olivier FAURE le 13 février 2025 et renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, vise à porter reconnaissance de la Nation envers les rapatriés d'Indochine et à réparer des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français.

Inspirée de la loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français, la proposition de loi vise à reconnaître la responsabilité de l'État dans l'indignité des conditions d'accueil et de vie de ces populations et à étendre le dispositif d'indemnisation de ce préjudice aux rapatriés d'Indochine.

La proposition de loi prévoit également, d'une part, d'étendre le champ de la journée nationale d'hommage du 8 juin, aujourd'hui limitée aux seuls morts pour la France en Indochine, aux rapatriés d'Indochine et, d'autre part, d'instituer plusieurs lieux de mémoire honorant les rapatriés d'Indochine.

Le mardi 3 juin 2025, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, avec modifications et à l'unanimité, la proposition de loi.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :





CYCLES D'AUDITIONS

PARTIE 2

2024-2025

Projet de loi de finances pour 2025

CYCLE D'AUDITIONS | OCTOBRE 2024

- Monsieur **Sébastien LECORNU**, Ministre des Armées et des Anciens combattants, et Monsieur **Jean-Louis THIÉRIOT**, Ministre délégué auprès du Ministre des Armées et des Anciens combattants
- Général d'armée **Thierry BURKHARD**, Chef d'état-major des Armées
- Général d'armée **Pierre SCHILL**, Chef d'état-major de l'armée de Terre
- Amiral **Nicolas VAUJOUR**, Chef d'état-major de la Marine nationale
- Général d'armée aérienne **Jérôme BELLANGER**, Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace
- Représentants du **Conseil supérieur de la fonction militaire**
- Monsieur **Christophe MAURIET**, Secrétaire général pour l'administration (SGA) du ministère des Armées
- Général de corps d'armée **André PETILLOT**, Major général de la Gendarmerie nationale
- Monsieur **Emmanuel CHIVA**, Délégué général pour l'armement
- Madame **Alice RUFO**, Directrice générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) au ministère des Armées
- Représentants des **organisations syndicales des personnels civils de la défense**
- Représentants des **associations professionnelles nationales des militaires**
- Représentants des **associations d'anciens combattants**



Enjeux et perspectives de l'économie de guerre

CYCLE D'AUDITIONS | NOVEMBRE 2024 – JANVIER 2025

Face aux bouleversements géostratégiques et à la multiplication des menaces susceptibles de porter atteinte aux intérêts majeurs de la France, préparer la Nation à la guerre de demain est un impératif. L'impulsion donnée depuis 2017 – après des décennies de sous-investissement dans le budget de la défense, héritage de la période des “dividendes de la paix” – pour renforcer notre outil militaire porte une ambition : celle de **garantir à la France son autonomie d'analyse, de décision et d'action.**

L'entrée dans une logique **d'économie de guerre**, appelée de ses vœux par le Président de la République à Eurosatory en juin 2022, est un des gages de la résilience de notre Nation. La guerre en Ukraine, marqueur du retour de la guerre de haute intensité sur le sol européen, nous a démontré l'importance de disposer d'une **base industrielle et technologique de défense agile, capable de produire plus et plus vite.**

C'est le sens du cycle d'auditions conduit par la commission entre novembre 2024 et janvier 2025.

Afin d'acquérir une vision la plus complète possible, la commission a entendu une diversité d'acteurs mobilisés pour favoriser l'entrée dans une logique d'économie de guerre : des représentants des forces armées aux représentants des entreprises de la base industrielle et technologique de défense, en passant par des chercheurs et des acteurs publics et privés du financement des entreprises de la défense.



Accéder au recueil des auditions sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



- **Vice-amiral d'escadre Eric MALBRUNOT**, Sous-chef d'état-major "plans" de l'état-major des armées
- **Ingénieur en chef de l'armement Benoit RADEMACHER**, Directeur-adjoint de l'institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire (IRSEM), **Monsieur Julien MALIZARD**, Titulaire de la Chaire économie de défense à l'IHEDN et **Monsieur Léo PERIA-PEIGNE**, Chercheur au Centre des études de sécurité de l'Institut français des relations internationales (IFRI)
- **Monsieur Franck SAUDO**, Président de *Safran Electronics et Defense*, le **Général (2S) Guy GIRIER**, Conseiller militaire d'*Airbus* et l'**Amiral (2S) Stanislas GOURLEZ DE LA MOTTE**, Conseiller marine de *Naval Group*
- **Amiral (2S) Hervé de BONNAVENTURE**, Conseiller défense de *MBDA*, **Monsieur Alexandre DUPUY**, Directeur des activités systèmes de *KNDS France* et **Monsieur Alexandre HOULÉ**, Directeur de la stratégie de *Thales*
- **Monsieur Stéphane BOUILLON**, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- **Monsieur Emmanuel CHIVA**, Délégué général pour l'armement (DGA)
- **Monsieur Benjamin GALLEZOT**, Délégué interministériel aux approvisionnements en minerais et métaux stratégiques, de **Monsieur Thierry FRANCOU**, Président d'*Eurenco* et **Monsieur Bruno DURAND**, Président d'*Aubert et Duval*
- **L'Ingénieur général de l'armement (2S) Claude CHENUIL** du groupe travail "Drones" du *GICAT*, **Monsieur Henri SEYDOUX** Président de *Parrot*, **Monsieur Bastien MANCINI**, Président de *Delair*, et **Monsieur Jérôme BENDELL**, Directeur du pôle maritime d'*Exail*
- **L'Ingénieur général de l'armement Gaël DIAZ de TUESTA**, Directeur de la direction internationale de la coopération et l'export de la direction générale de l'armement (DGA/DICE), **Monsieur Armel CASTETS**, Sous-directeur du financement international des entreprises et du soutien au commerce extérieur à la direction générale du Trésor et **Monsieur Bruno BERTHET**, Président du conseil d'*Aresia* et président de la commission internationale du *GIFAS*, pour le *Conseil des industries de défense françaises* (CIDEF).
- **Monsieur Pascal LAGARDE**, Directeur exécutif de *BPI France*, et **Madame Maya ATIG**, Directrice de la *Fédération bancaire française*

Europe de la défense : état des lieux

CYCLE D'AUDITIONS | FEVRIER – AVRIL 2025

Aujourd'hui, la France et l'Europe se retrouvent être parmi les derniers remparts du droit international. Alors que nos démocraties européennes sont en proie à des manœuvres de déstabilisation, que notre prospérité est mise à mal et que les menaces qui pèsent sur notre sécurité se multiplient, nous, Européens, ne pouvons pas rester spectateurs. **Les Européens doivent rester maître de leur destin.** Pour ce faire, l'Europe de la défense doit devenir une réalité, pour rendre l'Europe plus puissante et plus indépendante.

À cette fin, nous devons résolument poursuivre les efforts engagés pour renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe, appelée de ses vœux par la France lors du discours de La Sorbonne de 2017 et en faveur de laquelle notre pays joue un rôle moteur. Les avancées permises ces dernières années, telles que l'adoption de la Boussole stratégique sous la Présidence française du Conseil de l'Union européenne (2022) ou encore la mise en place d'outils comme le Fonds européen de défense, ont été nombreuses. Pour autant, **il nous faut aujourd'hui aller plus loin et nous mobiliser collectivement.**

Au terme de ce cycle d'auditions, force est de constater que les bouleversements géostratégiques récents ont rendu nécessaires le renforcement de la coopération ainsi que l'accroissement des investissements en matière de défense en Europe. Les pays européens ont déjà commencé à en prendre conscience, comme en témoigne la hausse des budgets de défense nationaux ces dernières années : en trois ans, ils ont porté leur effort de 200 à 300 milliards d'euros par an. Dans la continuité de cet effort budgétaire, les pays européens ont affiché en mars 2025 lors d'une réunion des chefs de gouvernement l'objectif que **le continent soit en mesure de se défendre seul d'ici 2030**. Il est donc non seulement essentiel de poursuivre les efforts engagés, mais également de les intensifier collectivement.

Accéder au recueil des auditions sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



- **Monsieur Jean-Dominique GIULIANI**, Président de la *Fondation Robert Schuman*, et **Monsieur Steven EVERTS**, Directeur de l'*European Union institute for security studies* (EUISS)
- **Monsieur Jean-Brice DUMONT**, Vice-président d'*Airbus*, responsable d'*Air power*
- **Amiral Pierre VANDIER**, Commandant suprême allié pour la transformation de l'OTAN
- **Monsieur Alexandre DUPUY**, Directeur des activités systèmes de *KNDS France*
- **Monsieur Esa PULKKINEN**, Secrétaire permanent du ministère de la défense de Finlande
- **S.E.M. Jan Emerik ROSCISZEWSKI**, Ambassadeur de Pologne en France
- **Monsieur Arnaud DANJEAN**, Ancien député européen, ancien président du comité de rédaction de la revue stratégique (2017)
- **Monsieur David CVACH**, Représentant de la France auprès de l'OTAN
- **Monsieur André DENK**, Directeur-adjoint de l'Agence européenne de défense (AED)
- **Madame Mathilde FÉLIX-PAGANON**, Représentante permanente de la France au Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne
- **Monsieur Andrius KUBILIUS**, Commissaire européen à la Défense et à l'Espace
- **Madame Eva BERNEKE**, Directrice générale de *Eutelsat*
- **Monsieur Eric TRAPPIER**, Président directeur général de *Dassault Aviation*
- **Monsieur Charles FRIES**, Secrétaire adjoint du Service européen pour l'action extérieur de l'Union européenne

Actualisation de la Revue nationale stratégique

CYCLE D'AUDITIONS | FEVRIER – MARS 2025

- **Monsieur Arnaud DANJEAN**, Ancien député européen, ancien président du comité de rédaction de la revue stratégique (2017)
- **Monsieur Stéphane BOUILLON**, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
- **Monsieur David CVACH**, Représentant de la France auprès de l'OTAN
- **Monsieur Thomas GOMART**, Directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI)
- **Monsieur Manuel VALLS**, Ministre d'État, Ministre des Outre-mer
- **Madame Mathilde FÉLIX PAGANON**, Représentante permanente de la France au Comité politique et de sécurité (COPS) de l'Union européenne
- **Madame Alice RUFO**, Directrice générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées
- **Monsieur Andrius KUBILIUS**, Commissaire européen à la Défense et à l'Espace
- **Madame Clara CHAPPAZ**, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique
- **Monsieur Sébastien LECORNU**, Ministre des Armées



Espaces maritimes et enjeux de défense

CYCLE D'AUDITIONS | MAI - JUILLET 2025

Protéger l'**Océan**, c'est non seulement protéger le **poumon de l'humanité**, mais c'est aussi **défendre notre souveraineté sur un domaine maritime gigantesque**, le 2^{ème} plus vaste au monde. Car la France, c'est plus de 10,2 millions de kilomètres carrés de surface maritime, répartis sur tous les océans du globe grâce à nos territoires d'outre-mer, dans lesquels résident plus de 2,3 millions de Français. Cette **singularité géographique de la France** est un atout, mais nous expose également à davantage de menaces susceptibles de porter atteinte à la sécurité de nos concitoyens et à la défense de nos intérêts majeurs.

Aujourd'hui encore, le postulat de Sir Walter Raleigh — *"Celui qui commande la mer commande le commerce ; celui qui commande le commerce commande la richesse du monde, et par conséquent le monde lui-même"* — reste brûlant d'actualité. La mer, vecteur de commerce et de puissance, n'a jamais cessé d'être une zone de convoitise, un lieu de confrontation, un enjeu de puissance. Alors que de nombreux pays se réarment aujourd'hui, notamment en mer, on ne peut que constater une **maritimisation croissante des conflits**.

Depuis 2017, nous avons considérablement augmenté notre budget de défense, qui aura doublé en l'espace de dix ans. **Grâce à nos efforts**, notamment à travers les deux dernières lois de programmation militaire, nous avons pu **moderniser l'ensemble de notre dispositif de défense**, dont la Marine nationale, ce qui nous permet aujourd'hui de disposer de la **première armée d'Europe** et d'**agir pour défendre la Nation et sa zone économique exclusive**.



Accéder au recueil des auditions sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



- **Amiral (2S) Bernard ROGEL**, Membre titulaire de l'Académie de Marine, ancien Chef d'état-major particulier du Président de la République et ancien Chef d'état-major de la Marine nationale
- **Madame Caroline KRAJKA**, Sous-directrice du droit de la mer, du droit fluvial et des pôles, au ministère de l'Europe et des affaires étrangères
- **Amiral Nicolas VAUJOUR**, Chef d'état-major de la Marine nationale
- **Vice-amiral Emmanuel SLAARS**, Sous-chef d'état-major en charge des opérations (ALOPS) auprès du Chef d'état-major de la Marine nationale
- **Monsieur Edouard LOUIS-DREYFUS**, Président de *Louis Dreyfus armateurs* et Président d'*Armateurs de France* et **Madame Christine CABAU**, Vice-présidente en charge des actifs et des opérations *CMA-CGM*
- **Amiral (2S) Christophe PRAZUCK**, Directeur de l'Institut de l'Océan de l'Alliance Sorbonne Université, ancien Chef d'état-major de la Marine nationale
- **Vice-amiral d'escadre Benoît DE GUIBERT**, Préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Bilan à mi-année de la programmation militaire

CYCLE D'AUDITIONS | JUIN – JUILLET 2025

- **Monsieur Sébastien LECORNU**,
Ministre des Armées
- **Monsieur Christophe MAURIET**,
Secrétaire général pour
l'administration (SGA) du ministère
des Armées
- **Général d'armée Thierry BURKHARD**, Chef d'état-major des
Armées
- **Monsieur Emmanuel CHIVA**,
Délégué général pour l'armement
(DGA)
- **Général d'armée Pierre SCHILL**,
Chef d'état-major de l'armée de
Terre
- **Général d'armée aérienne Jérôme BELLANGER**, Chef d'état-
major de l'armée de l'Air et de
l'Espace
- **Amiral Nicolas VAUJOUR**, Chef
d'état-major de la Marine nationale



Auditions complémentaires

- Audition du **Général de brigade Paul SANZEY**, Commandant le centre national des sports de la défense, commissaire interarmées aux sports militaires, et de **Madame Gaëlle EDON**, Athlète paralympique, sur la participation des militaires aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- Audition du **Général d'armée Thierry BURKHARD**, Chef d'état-major des Armées, pour un point sur les opérations des armées françaises
- Audition de **Madame Catherine DE SALINS**, Présidente du Haut comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM), sur le 18ème rapport thématique du HCECM consacré aux "réserves"
- Audition de **Monsieur Thomas GOMART**, Directeur de l'institut français des relations internationales (IFRI) et de **Monsieur Jean-Pierre MAULNY**, Directeur adjoint de l'institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) sur la conflictualité dans le monde et ses conséquences sur les politiques de défense
- Audition de **Monsieur Jean-Marie BOCKEL**, Envoyé personnel du Président de la République pour l'Afrique sur le partenariat militaire avec le continent africain
- Audition de **Monsieur Jean-Noël BARROT**, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, sur la situation au Liban
- Audition, conjointe avec la délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les hommes et les femmes, de **Monsieur Bernard PÊCHEUR**, Président du comité de suivi du programme de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au sein des armées, et du **Contrôleur général des armées Thibault DE LAFORCADE**, Chef de la cellule *Thémis* du ministère des Armées
- Audition de **Monsieur Bertrand RONDEPIERRE**, Directeur de l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD)

- Audition, conjointe avec les commissions des affaires étrangères et des affaires économiques, de **Monsieur Sébastien LECORNU**, Ministre des Armées, de **Monsieur Laurent SAINT-MARTIN**, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, et de **Monsieur Marc FERRACCI**, Ministre auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie et de l'Énergie, relative aux rapports 2024 du Gouvernement au Parlement sur les exportations d'armement et les exportations des biens à double usage de la France
- Audition, conjointe avec la commission des affaires étrangères et la commission des affaires européennes, de **Monsieur Ruslan STEFANCHUK** Président de la *Verkhovna Rada* d'Ukraine
- Audition de **Monsieur Elie TENENBAUM**, Directeur du Centre des études de sécurité de l'institut français des relations internationales (IFRI) et de **Madame Héroïse FAYET**, Responsable du programme de recherche "Dissuasion et prolifération" de l'IFRI, sur les premiers enseignements stratégiques de la crise iranienne



RAPPORTS D'INFORMATION

PARTIE 3

2024-2025



Rapporteurs :
Madame Caroline COLOMBIER
Monsieur Loïc KERVRAN

La mission d'information flash de la commission de la défense nationale et des forces armées sur le thème "Recrutement et fidélisation : gagner la bataille des ressources humaines du ministère des Armées" a pour objectif d'évaluer la politique de ressources humaines du ministère des Armées à destination de ses personnels militaires et personnels civils. À cette fin, Madame Caroline COLOMBIER et Monsieur Loïc KERVRAN, co-rapporteurs, ont conduit 25 auditions et effectué deux déplacements sur le territoire national.

En conclusion de leur rapport, les rapporteurs ont formulé douze recommandations sur des thématiques aussi variées que la cartographie des CIRFA, la poursuite des efforts de rationalisation de la politique d'octroi des primes dans le cadre de la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), la mise en œuvre des mesures de revalorisation de la dimension indiciaire des rémunérations des personnels ou encore la réforme du système de représentativité des personnels militaires du ministère.

Les rapporteurs ont insisté sur trois sujets centraux dans leurs recommandations : permettre aux régiments et aux bases aériennes et navales de recruter directement des candidats qui souhaitent les rejoindre ; dépasser le système de gestion des personnels militaires fondé sur la dichotomie entre les gestionnaires et les employeurs ; engager une réflexion sur les causes de la désertion au sein des armées.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :





Rapporteurs :

Monsieur Frédéric BOCCALETTI

Madame Alexandra MARTIN

Ce rapport fait le constat que la plupart des dispositifs actuels visant à diffuser l'esprit de défense dans la jeunesse (cours d'enseignement moral et civique, journée défense et citoyenneté, service national universel) sont devenus des "fourre-tout" éloignés des enjeux de défense, tandis que seuls les dispositifs ciblés comme les Classes de Défense et de Sécurité Globales (CDSG) et préparations militaires, s'ils atteignent leur objectif, ne bénéficient qu'à peu de jeunes.

Or, face aux nouvelles menaces (agressivité russe, déstabilisation de l'ordre international, ruptures technologique, changement climatique) et à la fragilisation de la cohésion nationale, il apparaît plus que jamais nécessaire de diffuser l'esprit de défense dans la population et, plus encore, la volonté de défense, en particulier dans la jeunesse.

À cette fin, le rapport propose un "parcours de citoyenneté à la culture de défense renforcée" en cinq composantes : un cours "Culture Citoyenne et Défense" recentré sur la défense, au collège ; des sections d'excellence "Défense et sécurité nationale" au lycée ; un recensement des compétences, inscrit dans la durée ; un service militaire volontaire sélectif, doublé d'un service civil, le cas échéant obligatoire ; des cérémonies mémorielles organisées dans les établissements scolaires.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :





Rapporteurs :

Monsieur Matthieu BLOCH

Monsieur Jean-Louis THIÉRIOT

Le 24 février 2022, l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie a remis l'artillerie au centre de l'ordre de bataille militaire européen. Arme d'appui visant la conquête de la supériorité des feux, l'artillerie façonne l'ennemi en le harcelant et le désorganisant.

À l'aune des dividendes de la paix, le format et les capacités de l'artillerie sol-sol française ont été considérablement réduits, au risque de ruptures capacitaires majeures. Alors que les châssis des neuf lance-roquettes unitaires en dotation dans l'armée de Terre seront frappés d'obsolescence en 2027, l'artillerie française est à la croisée des chemins.

Les retours d'expérience des conflits récents imposent de densifier l'épaisseur logistique de l'ensemble de la chaîne artillerie sol-sol traditionnelle tout en repoussant encore les frontières de la frappe terrestre dans la profondeur.

Au terme de cinq mois de travaux, de dix-sept auditions et de cinq déplacements, dont deux en Pologne et en Ukraine, Messieurs Matthieu BLOCH et Jean-Louis THIÉRIOT, rapporteurs de la mission d'information ont souhaité mettre en lumière les principaux défis auxquels est confrontée l'artillerie sol-sol française.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :





Rapporteurs :
Monsieur Arnaud SAINT-MARTIN
Madame Corinne VIGNON

Le 14 mai 2025, la commission a autorisé la publication du rapport d'information des travaux de la mission flash sur "Les satellites : applications militaires et stratégies industrielles", présenté par Monsieur Arnaud SAINT-MARTIN et Madame Corinne VIGNON. Alors que 2025 constitue une année charnière pour le spatial, ce rapport nourrira la stratégie spatiale nationale, qui doit définir les objectifs et priorités de la France d'ici 2040 sur le volet militaire et civil.

Le spatial est confronté à un grand bouleversement économique dans le sillage du *New Space*. Le déploiement de constellations, de satellites en orbite basse a des conséquences majeures - économiques, environnementales et stratégiques. Les rapporteurs formulent des recommandations pour sécuriser les financements prévus par la LPM, les exécuter et cibler le soutien public sur des marchés dont l'intérêt économique ou souverain est déjà bien identifié.

En parallèle, ils alertent sur l'arsenalisation accrue de l'orbite circumterrestre, devenue une zone de conflictualité et d'appui indispensable aux opérations militaires. Ils appellent à prendre en compte les évolutions stratégiques et insistent sur la nécessité de déployer les satellites patrouilleurs Yoda et Toutatis puis la constellation Egide, de mettre en œuvre les programmes d'appui spatial aux opérations (Iris, Celeste) et de développer Galileo PRS.

Enfin, à l'échelle internationale, il s'agit pour la France et l'Union européenne de promouvoir un modèle spatial plus vertueux, visant un usage durable et raisonné de l'espace.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :





Rapporteurs :

Monsieur Thomas GASSILLOUD

Monsieur Damien GIRARD

Au cours de cette mission d'information, les rapporteurs ont interrogé l'équilibre, pour nos armées, entre d'une part, la masse - entendue comme la capacité à engager durablement des volumes significatifs de forces, de matériel et de munitions - et d'autre part, la haute technologie, qui peut être définie comme la capacité à mobiliser des équipements avancés technologiquement.

Ils ont réalisé une trentaine d'auditions, un déplacement à l'étranger et deux déplacements sur le territoire national.

Le rapport propose trois axes de transformation majeure pour les équipements des armées : "faire autrement" en assumant une différenciation capacitaire, visant à compléter les équipements de pointe par du matériel simple, rustique mais produit en masse à faible coût, tout en développant une culture d'innovation renouvelée au sein des armées ; "faire mieux" en mobilisant davantage la Nation ; "faire avec" par une transformation des partenariats européens et le développement massif de l'action indirecte.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :





Rapporteuses :
Madame Natalia POUZYREFF
Madame Marie RÉCALDE

Dans leur rapport rendu en conclusion des travaux de la mission d'information "L'opérationnalisation de la nouvelle fonction stratégique influence" le 2 juillet 2025, Mesdames Natalia POUZYREFF et Marie RÉCALDE évaluent à la fois sa déclinaison à l'extérieur des frontières françaises et son corollaire, la lutte contre la désinformation et les manipulations de l'information sur le territoire national.

Au terme de six mois de travaux, marqués par plus d'une trentaine d'auditions en France et à l'étranger, les rapporteuses formulent une trentaine de propositions en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale d'influence globale, excédant le seul champ des armées et du renforcement de la résistance de la société française face aux stratégies de déstabilisation menées par les compétiteurs de la France.

Accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale www.assemblee-nationale.fr ou en scannant le QR code :



Rapports en cours

MISSION D'INFORMATION | LES DÉPENDANCES MILITAIRES DE LA FRANCE VIS-À-VIS DE L'ÉTRANGER



Rapporteurs :
Monsieur François CORMIER-BOULIGEON
Monsieur Aurélien SAINTOUL

MISSION D'INFORMATION | LA GUERRE ÉLECTRONIQUE



Rapporteurs :
Monsieur Didier LEMAIRE
Monsieur Thierry TESSON

MISSION D'INFORMATION | LA MOBILITÉ STRATÉGIQUE EN EUROPE ET DANS LES DROM ..



Rapporteurs :
Monsieur Julien LIMONGI
Madame Sabine THILLAYE

MISSION D'INFORMATION COMMUNE AVEC LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE | CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET ENJEUX DE DÉFENSE



Rapporteuses :
Madame Sophie ERRANTE
Madame Murielle LEPVRAUD

MISSION D'INFORMATION COMMUNE AVEC LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES | ARTICULATION ET COMPATIBILITÉ DES DÉFENSES EUROPÉENNES ET ATLANTIQUES



Rapporteurs :
Monsieur David HABIB
Madame Michèle TABAROT

MISSION D'INFORMATION | MISE EN APPLICATION DE LA LPM 2024-2030



Président :

Monsieur Jean-Michel JACQUES

Rapporteurs :

Monsieur Yannick CHENEVARD

Monsieur Sébastien SAINT-PASTEUR

MISSION D'INFORMATION | L'ARME DU GÉNIE



Rapporteuses :

Madame Anne-Laure BLIN

Madame Catherine HERVIEU

RAPPORTS POUR AVIS BUDGÉTAIRE | PLF 2026



Anciens combattants,
Mémoire et lien avec la Nation

Rapporteur :

Monsieur Laurent JACOBELLI



Défense - Préparation et
emploi des forces - Marine

Rapporteur :

Monsieur Yannick CHENEVARD



Défense - Environnement et
prospective de la politique de défense

Rapporteuse :

Madame Anne LE HÉNANFF



Défense - Préparation et
emploi des forces - Air

Rapporteur :

Monsieur Frank GILETTI



Défense - Soutien et logistique
interarmées

Rapporteur :

Monsieur Bastien LACHAUD



Défense - Equipements des
forces - Dissuasion

Rapporteur :

Monsieur François CORMIER-BOULIGEON



Défense - Préparation et emploi des
forces - Forces terrestres

Rapporteuse :

Madame Isabelle SANTIAGO



Sécurités - Gendarmerie nationale

Rapporteuse :

Madame Valérie BAZIN-MALGRAS



DÉPLACEMENTS DE LA COMMISSION

PARTIE 4

2024-2025

Déplacements sur le territoire national

SALON EURONAVAL (6 NOVEMBRE 2024)



La délégation de la commission de la défense nationale et des forces armées au salon Euronaval le 6 novembre 2024

Une délégation de la commission de la défense nationale et des forces armées, composée de 15 députés et conduite par son Président, Monsieur Jean-Michel JACQUES, s'est rendue le mardi 6 novembre 2024 au salon Euronaval, au Bourget.

Accueillie sur les stands des plus grandes entreprises de notre BITD, comme *Naval Group*, *Thales* ou *MBDA*, la délégation s'est également intéressée à de plus petites, telles que l'entreprise bretonne *RTSYS*.

Les stands des pôles *Bretagne* et *Méditerranée*, longuement visités, lui ont aussi permis de constater la densité du tissu des PME dans nos territoires et leur contribution essentielle à l'effort de défense de notre pays et à sa capacité d'innovation dans ce domaine.

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE - BASE AERIENNE 105 (7 NOVEMBRE 2024)



Présentation des capacités de l'armée de l'Air et de l'Espace en présence de Général d'armée aérienne Jérôme BELLANGER, Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace le 7 novembre 2024

Une délégation de la commission, conduite par le Président Jean-Michel JACQUES, s'est rendue le jeudi 7 novembre 2024 sur la base aérienne 105 d'Evreux à l'occasion de la présentation des capacités de l'armée de l'Air et de l'Espace. Cette journée a notamment été l'occasion d'assister en matinée à des ateliers thématiques présentant tout le spectre des composantes de l'armée de l'Air et de l'Espace, à une série de démonstrations aériennes, et d'échanger avec les aviateurs.

La base aérienne d'Évreux abrite deux escadres (64^e Escadre de transport aérien et une escadre de projection de C2), un groupe binational et un escadron de guerre électronique.

L'une de ses missions clés est la mobilité aérienne, assurée par la 64^{ème} escadre de transport aérien qui exploite des CN235 Casa et par l'escadron binational franco-allemand qui exploite des C130Js. Les missions principales de ces unités consistent à fournir des modes de transports aériens rapides et fiables aux forces de combat françaises partout dans le monde pour soutenir les objectifs nationaux et étendre la portée de la puissance aérienne des forces françaises et alliées. L'escadron binational est la manifestation visible du modèle de coopération le plus réussi entre la France et l'Allemagne. Cette unité a atteint sa pleine capacité opérationnelle au printemps 2024 en exploitant dix C130Js.



Discours du général d'armée Pierre SCHILL, Chef d'état-major de l'armée de Terre au PCAT le 21 novembre 2024

Le jeudi 21 novembre 2024, une délégation de députés de la commission de la défense nationale et des forces armées s'est rendue à l'École militaire pour assister à la journée de présentation des capacités de l'armée de Terre.

La journée a été rythmée par l'allocution du général de corps d'armée Bruno BARATZ, commandant du combat futur (CCF), suivie de conférences portant sur "le corps d'armée, attribut d'une Nation cadre" et "le commandement par intention" ainsi qu'une allocution du Chef d'état-major de l'armée de Terre et de visites des présentations statiques.

Des conférences portant sur les "enseignements du conflit en Ukraine", "enseignements des JOP 2024" et "champ de bataille 2040" étaient également proposées en parallèle.

Cette journée a été l'occasion de démontrer le caractère innovant de l'armée de Terre et le rôle essentiel joué par le CCF pour identifier et faciliter l'exploitation des innovations venues directement du terrain. Les visites des différents stands ont permis à la délégation d'échanger directement avec les unités présentes, représentant la diversité des métiers de l'armée de Terre.



La délégation accueillie sur le site de la DGA Techniques terrestres à Bourges le 29 janvier 2025

Une délégation de la commission conduite par son Président, Monsieur Jean-Michel JACQUES s'est rendue à Bourges les 29 et 30 janvier 2025. Elle était composée de Madame Valérie BAZIN-MALGRAS, de Messieurs Yannick CHENEVARD, François CORMIER-BOULIGEON, Daniel GRENON, Loïc KERVRAN, Julien LIMONGI, Thibaut MONNIER et Thierry TESSON.

Les députés se sont rendus auprès des forces (visite du site de la DGA Techniques terrestres ; visite de l'École militaire préparatoire technique) et des industriels du territoire (visite de sites industriels de *KNDS* et de *MBDA*). La délégation a également pris part à un débat public à l'invitation du député du Cher, Monsieur François CORMIER-BOULIGEON.

Le déplacement s'inscrivait dans le cadre du cycle de la commission portant sur l'économie de guerre et a permis aux députés de constater les avancées réalisées et les défis restant à surmonter pour accélérer les cadences de production. Les enjeux de l'équilibre entre masse et technologie mais également un retour d'expérience du conflit ukrainien sur l'utilisation du canon Caesar ont également été abordés.



Sur le stand de Safran au SOFINS le 2 avril 2025

Une délégation de la commission de la défense s'est rendue au SOFINS (*Special Operations Forces Innovation Network Seminar*), au camp de Souge, le mercredi 2 avril 2025. Elle était composée de Monsieur Jean-Michel JACQUES, Président de la commission, de Madame Marie RÉCALDE et de Messieurs Sébastien SAINT-PASTEUR et Thierry TESSON.

Les membres de la délégation ont pu échanger sur place avec les représentants aussi bien de grands groupes que de PME et de startups, sur leurs innovations les plus prometteuses (drones aériens et sous-marins, hélicoptères, etc.).

Les députés ont admiré, entre autres, la « planche motorisée submersible » (PMS), solution de mobilité aquatique permettant aux fusiliers marins et commandos une navigation individuelle en surface comme en immersion.

L'événement a aussi offert l'occasion de s'entretenir avec de hauts responsables des armées, tels que le général de division Ghislain RETY, commandant du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (GIGN), des officiers du Commandement des opérations spéciales (COS), mais aussi le commissaire général de police Thierry SABOT, commandant de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI).

DÉPLACEMENT AU SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE - LE BOURGET (17 JUIN 2025)



Les membres de la délégation accueillis sur le stand du ministère des Armées au salon international de l'aéronautique et de l'espace le 17 juin 2025

Une délégation d'une vingtaine de députés de la commission s'est rendue au salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget le mardi 17 juin 2025.

La délégation a consacré un temps important au stand de l'armée de l'Air et de l'Espace où elle a pris connaissance des derniers développements en matière de très haute altitude et où elle a pu constater l'importance croissante accordée aux drones.

La délégation a ensuite visité les stands des grands industriels du secteur ainsi que d'un certain nombre de TPE-PME au cœur de l'innovation aérospatiale.

Déplacements à l'étranger

DÉPLACEMENT EN POLOGNE (10 AU 12 DÉCEMBRE 2024)



En compagnie de Monsieur Andrzej GRZYB, Président de la commission de la défense nationale de la Diète de Pologne et du Colonel Pierre-Marie LEJEUNE, Attaché de défense en Pologne

Une délégation de la commission conduite par Madame Sabine THILLAYE, vice-présidente de la commission et composée de Messieurs François CORMIER-BOULIGEON et Emmanuel FERNANDES, s'est rendue en Pologne du 10 au 12 décembre 2024.

Après s'être entretenue avec des représentants de l'exécutif, des parlementaires et des industriels polonais à Varsovie, la délégation s'est rendue auprès des Forces françaises participant à la formation des soldats ukrainiens dans le cadre de la mission européenne EUMAM. Le déplacement s'inscrivait dans un moment fort pour la relation franco-polonaise, alors que le traité bilatéral dit *de Nancy* est en cours de négociation et que la Pologne s'apprêtait à prendre la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne en janvier 2025.

Les membres de la délégation ont dressé plusieurs constats : un effort de défense considérable, dont la traduction demeure incertaine ; une stratégie de réarmement capacitaire qui reste tournée à court-terme vers l'acquisition massive d'équipements auprès de pays tiers, malgré une volonté de renforcer l'industrie nationale ; la signature prochaine du traité dit *de Nancy* qui doit permettre de renforcer les relations bilatérales entre la France et la Pologne. Ils formulent plusieurs propositions visant à développer la relation franco-polonaise au niveau parlementaire, au niveau bilatéral et en réactivant le *Triangle de Weimar* ; à accroître la présence parlementaire sur divers salons et à ce que l'Assemblée nationale se saisisse du règlement EDIP.



Les membres de la délégation, en compagnie de Monsieur Emmanuel MIGNOT, Ambassadeur de France en Estonie, reçu au Parlement estonien le 16 décembre 2025

Du 15 au 18 décembre, une délégation de la commission composée de Madame Catherine RIMBERT et de Messieurs Laurent JACOBELLI et Sébastien SAINT-PASTEUR s'est rendue en Estonie, pays membre de l'OTAN et partenaire privilégié des armées françaises.

Ils ont ainsi rencontré le contingent de 400 soldats français déployés sur la base de Tapa et pu se voir présenter les objectifs et conditions de ce déploiement, composé d'un sous-groupement tactique interarmes positionné dans le cadre de la mission LYNX de présence sur le flanc est de l'OTAN, et d'une compagnie d'infanterie légère, intervenant dans le cadre d'un partenariat bilatéral avec la Ligue de défense estonienne (*Eesti Kaitseliit*), principale organisation de défense paramilitaire du pays.

Ce déplacement a aussi permis l'organisation de plusieurs rencontres bilatérales, notamment avec Messieurs Léo KUNNAS et Andres SUTT, respectivement vice-président de la Commission de la défense nationale et président du groupe d'amitié France-Estonie du Parlement Estonien (*Riigikogu*).

Des entretiens avec des représentants du ministère des Affaires étrangères, du ministère des Armées estoniens et du think-tank *International Centre for Defence and Security* (ICDS) ont permis d'échanger sur la situation stratégique et militaire de l'Estonie, le conflit en Ukraine et le dispositif de l'OTAN dans l'Est de l'Europe.



Accueil de la délégation au Ministère de la défense nationale de Roumanie par Madame Simona COJOCARU, Secrétaire d'Etat à la Politique de défense le 17 février 2025

Une délégation de la commission de la défense nationale et des forces armées conduite par Monsieur Aurélien ROUSSEAU et composée de Mesdames Josy POUEYTO, Anne-Laure BLIN, Murielle LEPVRAUD et Catherine HERVIEU, ainsi que de Monsieur Alexandre DUFOSSET s'est rendue en Roumanie du 16 au 20 février 2025.

Ce déplacement s'est effectué à un moment charnière de la vie politique roumaine et à un moment décisif pour la défense du continent européen. Il s'inscrivait d'autant plus dans une période majeure du partenariat stratégique entre la France et la Roumanie, puisque les deux Nations célèbrent en 2025 leurs 145 ans de relations diplomatiques.

Par ailleurs, depuis les départs successifs des armées françaises de ses bases en Afrique, la Roumanie accueille le plus grand nombre de soldats français déployés à l'étranger (+1500 soldats français, un effectif comparable aux effectifs des Forces françaises stationnées à Djibouti - FFDj).

La première séquence de ce déplacement fut consacrée à des échanges de niveau politique à Bucarest (ministère de la défense, ministère des affaires étrangères et députés de la commission de la défense). La délégation a rencontré trois officiers supérieurs français insérés dans le corps multinational Sud-Est de l'Otan basé à Sibiu (MNC-SE), puis s'est rendue auprès des forces françaises projetées à Cincu dans le cadre de la mission opérationnelle AIGLE.



Les membres de la délégation reçus au Ministère de la défense de Djibouti en présence du Commandant des FFDj, de l'Ambassadrice de France à Djibouti, du Ministre de la Défense de Djibouti, du Chef d'état-major général des armées de Djibouti et de l'attaché de défense le 16 avril 2025

Une délégation de la commission de la défense nationale et des forces armées, composée de Madame Anne LE HÉNANFF et Monsieur Yannick FAVENNEC-BÉCOT, s'est rendue à Djibouti du 14 au 17 avril 2025.

À cette occasion, la délégation s'est rendue auprès des Forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj), et plus particulièrement à la base aérienne 188, à la base navale, au 5^e régiment interarmes d'outre-mer ainsi qu'au centre d'entraînement au combat d'aguerrissement (CEDAD) et auprès des commandos à Arta.

Ils se sont également entretenus avec leurs homologues de l'Assemblée nationale de Djibouti, avec le secrétaire général du ministère chargé des Affaires étrangères ainsi qu'avec le Ministre de la Défense. Cette mission s'inscrivait dans le contexte de la ratification du traité de coopération en matière de défense entre la République française et la République de Djibouti.



Cérémonie de commémoration au cimetière militaire français de Kapelle le 15 mai 2025

Une délégation de la commission, conduite par la vice-présidente Sabine THILLAYE et composée de Jean-Louis THIÉRIOT, Marie RÉCALDE, Nadine LECHON et Gisèle LELOUIS, s'est rendue du 14 au 16 mai 2025 aux Pays-Bas.

Le but de ce déplacement était triple : renforcer le dialogue stratégique avec les Pays-Bas à un moment où ces derniers connaissent une augmentation de leur dépense de défense ; faire le point sur les coopérations en matière militaire et capacitaire, notamment suite au contrat signé avec *Naval Group* concernant la fourniture de quatre sous-marins ; participer à une séquence mémorielle au cimetière français de Kapelle où sont enterrés 228 militaires – parmi lesquels le capitaine de corvette Charles TRÉPEL – tombés sous l'uniforme français aux Pays-Bas lors de la Seconde Guerre mondiale.

La délégation a notamment rencontré le secrétaire d'État à la défense, Monsieur Gijs TUINMANN, le président de la commission de la défense des États généraux, Monsieur Isa KAHRAMAN, des membres de l'état-major néerlandais et visité le chantier naval de *Krimpen aan den IJssel*.



Dépôt de gerbe au monument "Orlogsgasten" à Oslo le 19 mai 2025

Une délégation de la commission s'est rendue à Oslo du 18 au 20 mai 2025. Elle était composée de Madame Valérie BAZIN-MALGRAS, vice-présidente de la commission, et de Messieurs Philippe BONNECARRERE, Thibaut MONNIER et Thierry SOTHER.

La délégation s'est entretenue avec les Secrétaires d'État aux affaires étrangères et à la défense ainsi qu'avec la Présidente de la commission parlementaire pour les affaires étrangères et la défense du *Storting* et plusieurs de ses collègues. Elle a aussi rencontré l'envoyé spécial de la Norvège pour l'Arctique.

Les entretiens menés ont permis de constater de nombreuses convergences de vues entre la France et la Norvège sur les grands sujets stratégiques. Soucieux d'assumer pleinement leur mission de diplomatie parlementaire, les membres de la délégation ont appuyé de leur mieux l'offre de cinq frégates présentées aux autorités norvégiennes par *Naval Group*, en lien avec *Thalès* et *MBDA*.

Le déplacement a également permis aux députés de déposer une gerbe au monument "Orlogsgasten" dédié aux marins norvégiens, puis de visiter la frégate française *FLF Aconit*, en escale à Oslo au retour d'une mission en Mer Baltique, et de s'entretenir avec son commandant et son équipage.



PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT

PARTIE 5

2024-2025

JUILLET 2024

- **Entretien avec le Général d'armée Thierry BURKHARD**, Chef d'état-major des Armées
- **Entretien avec le Général de corps d'armée Pierre SCHILL**, Chef d'état-major de l'armée de Terre

AOÛT 2024

- **Entretien avec le Général d'armée aérienne Stéphane MILLE**, Chef d'état-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace
- **Déplacement à Toulon dans le cadre des 80 ans du Débarquement en Provence**

SEPTEMBRE 2024

- **Entretien avec Monsieur Matthieu LOUVOT**, Haut représentant défense France et Directeur de la stratégie d'*Airbus*
- **Entretien avec le Général de brigade Thierry ETIENNE**, Commandant militaire du Palais Bourbon
- **Entretien avec Monsieur Emmanuel CHIVA**, Délégué général pour l'armement
- **Entretien avec Monsieur Pascal MAILHOS**, Coordonnateur national du Renseignement et de la Lutte contre le Terrorisme
- **Entretien avec l'Amiral Nicolas VAUJOUR**, Chef d'état-major de la Marine
- **Entretien avec Monsieur Christophe MAURIET**, Secrétaire général pour l'Administration du Ministère des Armées

OCTOBRE 2024

- **Entretien avec le Général d'armée aérienne Jérôme BELLANGER**, Chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace
 - **Entretien avec Monsieur Frédéric PARISOT**, Délégué général du GIFAS
 - **Entretien avec Monsieur Martin SION**, Président directeur général d'Ariane Group
-



NOVEMBRE 2024

- **Déplacement au Salon EURONAVAL**
- **Entretien avec Monsieur Alexandre ZAVITNEVYCH**, Président de la commission de la sécurité nationale, de la défense et du renseignement de la *Verkhovna Rada* d'Ukraine
- **Opération Bleuet de France à l'Assemblée nationale**
- **Déplacement sur la base aérienne d'Evreux**
- **Entretien avec Monsieur Shaye LU**, Ambassadeur de Chine en France
- **Entretien avec Monsieur Lembit UIBO**, Ambassadeur d'Estonie en France
- **Déplacement à Mourmelon auprès de la brigade ukrainienne "Anne de Kiev"**
- **Intervention lors du colloque sur le financement de la défense de la Chaire Économie de défense de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)**
- **Intervention lors du colloque organisé par l'École Polytechnique et la Fondafip à l'Assemblée nationale sur les finances publiques et la défense nationale**
- **Intervention devant la 77e promotion de la majeure "Politique de défense" de l'IHEDN**
- **Entretien avec le Général d'armée (2S) François LECOINTRE**, Grand chancelier de la Légion d'honneur
- **Entretien avec Monsieur Christophe MARTIN**, Chef de la délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge



DECEMBRE 2024

- Intervention devant une délégation d'élèves de l'Ecole Polytechnique
 - Entretien avec le collège des inspecteurs généraux des armées
 - Entretien avec des représentants de la Fédération Atlas
 - Entretien avec Laura CHAUBARD, Présidente par intérim et Directrice générale de l'École Polytechnique
-

JANVIER 2025

- Entretien avec Monsieur Didier CASTRES, Directeur général de DCI
- Déplacement à Rennes à l'occasion des vœux aux armées du Président de la République
- Entretien avec Monsieur Pierre-Eric POMMELET, Président directeur général de *Naval Group*
- Intervention lors du colloque sur la supériorité aérienne stratégique organisé par l'armée de l'Air et de l'Espace
- Entretien avec Monsieur Eric TRAPPIER, Président directeur général de *Dassault Aviation*
- Déplacement à Bourges auprès des entreprises de la défense
- Entretien avec Monsieur Stéphane DION, Ambassadeur du Canada en France
- Entretien avec Monsieur Stéphane BOUILLON, Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale

FEVRIER 2025

- **Remise de la revue annuelle de la condition militaire par Madame Catherine DE SALINS**, Présidente du Haut comité d'évaluation de la condition militaire
 - **Rencontre avec une délégation de députés ukrainiens**
 - **Entretien avec le Général de corps d'armée Pierre-Joseph GIVRE**, Directeur du service national et de la jeunesse du ministère des Armées
-

MARS 2025

- **Entretien avec Monsieur Joshua ZARKA**, Ambassadeur d'Israël en France
- **Entretien avec Monsieur Patrick REMM**, Président du Bleuets de France
- **Entretien avec Madame Dominique KIEFFER**, Présidente de l'Association des familles de commandos de la France Libre - commando Kieffer
- **Intervention devant des jeunes officiers dans le cadre du séminaire interarmées des grandes écoles militaires**
- **Entretien avec Monsieur Jan VERSTEEG**, Ambassadeur des Pays-Bas en France
- **Entretien avec le Contre-amiral David SAMSON**, Directeur du centre d'études stratégiques de la Marine
- **Entretien avec Monsieur Arman KHACHATRYAN**, Ambassadeur d'Arménie en France



AVRIL 2025

- **Entretien avec Monsieur Ricardo NEIVA TAVARES,** Ambassadeur du Brésil en France
 - **Déplacement au SOFINS**
 - **Entretien avec Monsieur Nicolas ROCHE,** Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale
 - **Entretien avec Monsieur Taro HONDA,** Vice-ministre de la défense du Japon
 - **Entretien avec le Général de division Michel DELPIT,** Commandant des opérations spéciales
-

MAI 2025

- **Opération Bleuet de France à l'Assemblée nationale**
- **Participation aux commémorations des 80 ans de la Libération de la Poche de Lorient**
- **Cérémonie d'hommage aux députés et membres du personnel de l'Assemblée nationale morts pour la France au cours de la guerre 1939-1945**
- **Échange avec Monsieur Xavier DUCEPT,** Secrétaire général de la mer
- **Rencontre avec une délégation de députés estoniens**

JUIN 2025

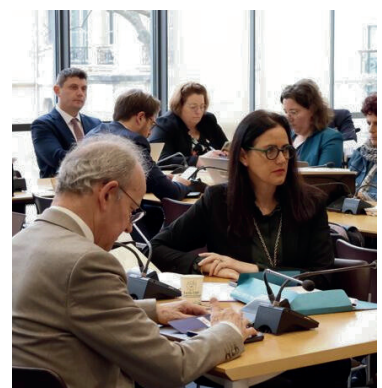
- **Rencontre avec Monsieur Desmond CHOO**, Ministre de la défense de Singapour
 - **Échanges avec Monsieur Tanmanjeet Singh DHESI**, Président de la commission de la défense de la Chambre des Communes du Royaume-Uni
 - **Déplacement au Salon du Bourget**
 - **Entretien avec Monsieur Ruslan STEFANCHUK**, Président de la *Verkhovna Rada* ukrainienne
 - **Échange avec Monsieur Ambroise FAYOLLE**, Vice-président de la Banque européenne d'investissement
 - **Entretien avec Antonis ALEXANDRIDIS**, Ambassadeur de Grèce en France
-

JUILLET 2025

- **Échanges avec le Général de corps d'armée Vincent GIRAUD**, Major général des armées
- **Entretien avec le Général d'armée Hubert BONNEAU**, Directeur général de la Gendarmerie nationale
- **Discours du Président de la République aux armées** à l'Hôtel de Brienne, à la veille du défilé du 14 juillet
- **Défilé militaire du 14 juillet à l'occasion de la fête nationale**









Directeur de la rédaction : Jean-Michel JACQUES
Crédits photos : Cabinet du Président Jean-Michel JACQUES
Impression : Icônes - Caudan

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE